

Accessibilité

Contribution de (nom de l'association ou du Conseil d'avis) :

Ligue Braille - Finalisé

L'accessibilité est devenue aujourd'hui un pilier incontournable pour que les politiques qui s'adressent aux personnes handicapées puissent prendre leur plein effet. Les obstacles environnementaux peuvent constituer une plus grande entrave à la participation à la société que les limites fonctionnelles de la personne handicapée.

Malgré les intentions et les nouvelles législations, il reste malheureusement encore beaucoup de problèmes à résoudre en ce domaine. Des contrôles sont dès lors indispensables si nous voulons mettre la théorie en pratique.

Il est nécessaire d'inciter les fabricants et opérateurs privés à rendre leurs produits accessibles à tous, selon le concept de l'«Universal Design».

La Ligue Braille demande d'accorder une attention particulière à la lisibilité de toute communication. Des couleurs adaptées, un contraste suffisant, une taille et un type de police de caractère adéquats sont d'une très grande importance pour beaucoup de seniors et de personnes malvoyantes. Internet devient une source d'information de plus en plus importante. Une attention particulière doit être portée à l'accessibilité des sites web pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Pour éviter la fracture numérique, la Ligue Braille demande que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication soit facilitée.

Recommandations :

- Respecter et améliorer les normes existantes en matière d'accessibilité et développer des normes d'accessibilité pour le patrimoine bâti
- Renforcer l'accessibilité des équipements technologiques via les concepteurs, fabricants et opérateurs
- Rendre accessible l'information d'intérêt générale et diminuer la fracture numérique